

Script du procès simulé

Script

1. DÉBUT DU PROCÈS

- **Huissier-audiencier** : « Silence, veuillez vous lever. La Cour du Québec, présidée par l'honorable juge (_____), est ouverte. »

Le juge prend place à son siège.

- **Huissier-audiencier** : « Veuillez vous asseoir. »

- **Greffier-audiencier (au juge)** : « M. le juge, un seul dossier sur le rôle aujourd'hui, l'affaire concernant Romain Lacasse. »

Le greffier-audiencier se tourne ensuite vers les avocats :

- **Greffier-audiencier (aux avocats)** : « Est-ce que les procureurs peuvent s'identifier, s'il vous plaît? »

Chaque avocat de la Poursuite se lève tour à tour et s'adresse au juge de la façon suivante :

- **Avocat de la Poursuite** : « M. le juge, mon nom est Maître (_____) et je représente la Poursuite. »

Chaque avocat de la Défense se lève tour à tour et s'adresse au juge de la façon suivante :

- **Avocat de la Défense** : « M. le juge, mon nom est Maître (_____) et je représente l'accusé. »

- **Juge** : « M. le greffier, veuillez s'il vous plaît nous lire l'accusation. »

L'accusé se lève.

- **Greffier-audiencier (à l'accusé)** : « Veuillez s'il vous plaît vous lever pour écouter l'accusation portée contre vous. M. Romain Lacasse, vous êtes accusé d'avoir commis des voies de fait sur la personne de Manolo Cabeza, commettant ainsi l'infraction suivante :

- Avoir intentionnellement employé la force contre une autre personne sans son consentement, contrairement à l'article 265 (1) a) du Code criminel. »

- **Greffier** : « Que répondez-vous à cette accusation? Souhaitez-vous plaider coupable ou non coupable? »

- **Accusé** : « Non coupable. »

L'accusé peut ensuite s'asseoir.

2. PREUVE DE LA POURSUITE

- **Juge** : « Merci, vous pouvez maintenant appeler vos témoins. »

*Un des **avocats de la Poursuite** désignés pour cette étape se lève et s'adresse au juge :*

- **Avocat de la Poursuite** : « La Poursuite appelle **Manolo Cabeza** à la barre des témoins. »

*Le **témoin** se déplace jusqu'à la barre des témoins avec l'aide de l'**huissier-audiencier**.*

- **Greffier-audiencier (au témoin)** : « Levez votre main droite. Affirmez-vous solennellement de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité? Dites : "Je l'affirme solennellement." »

- **Témoin (en levant la main droite)** : « Je l'affirme solennellement. »

- **Greffier-audiencier (au témoin)** : « Veuillez dire votre nom et votre adresse à la Cour, s'il vous plaît. »

- **Témoin** : « Mon nom est **Manolo Cabeza** et j'habite au **3076, rue Cliche Est**, à **Montréal**. »

*Les **avocats de la Poursuite** désignés pour cette étape posent ensuite leurs questions : l'interrogatoire commence.*

*Lorsque l'interrogatoire est terminé, **l'un des avocats** se lève et s'adresse au juge :*

- **Avocat de la Poursuite** : « Je n'ai plus de questions pour le témoin, M. le juge. »

Contre-interrogatoire
par la Défense

- **Juge** : Est-ce que la Défense désire contre-interroger le témoin?

*L'un des **avocats de la Défense** désignés pour cette étape se lève et remercie le juge. Les avocats posent ensuite leurs questions au témoin : le contre-interrogatoire commence.*

*Lorsque le contre-interrogatoire est terminé, **l'un des avocats** se lève et s'adresse au juge :*

- **Avocat de la Défense** : « Je n'ai plus de questions pour le témoin, M. le juge. »

S'il y a plus d'un témoin pour la Poursuite, refaites l'interrogatoire et le contre-interrogatoire avec chaque témoin. Sinon, passez à ce qui suit.

Conclusion
de la preuve

Un des **avocats de la Poursuite** désignés pour cette étape se lève et s'adresse au juge :

- **Avocat de la Poursuite** : « La Poursuite a terminé la présentation de sa preuve, M. le juge. »
- **Juge** : « Merci. »

3. PREUVE DE LA DÉFENSE

- **Juge** : « L'accusé présente-t-il une défense? »

Un des **avocats de la Défense** désignés pour cette étape se lève et s'adresse au juge :

- **Avocat de la Défense** : « Oui, M. le juge. »
- **Juge** : « Merci! Vous pouvez maintenant appeler vos témoins. »
- **Avocat de la Défense** : « La Défense appelle **Romain Lacasse** à la barre des témoins. »

Le **témoin de la Défense** se déplace jusqu'à la barre des témoins avec l'aide de l'**huissier-audiencier**.

Interrogatoire par la Défense

- **Greffier-audiencier (au témoin)** : « Levez votre main droite. Affirmez-vous solennellement de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité? Dites : "Je l'affirme solennellement." »
- **Témoin** : « Je l'affirme solennellement. »
- **Greffier-audiencier (au témoin)** : « Veuillez dire votre nom et votre adresse à la Cour, s'il vous plaît. »
- **Témoin** : « Mon nom est **Romain Lacasse** et j'habite au **3480, rue d'Orsay**, à **Montréal**. »

Les **avocats de la Défense** désignés pour cette étape posent ensuite leurs questions : l'interrogatoire commence.

Lorsque l'interrogatoire est terminé, **l'un des avocats** se lève et s'adresse au juge :

- **Avocat de la Défense** : « Je n'ai plus de questions pour le témoin, M. le juge. »

Contre-interrogatoire
par la Poursuite

- **Juge** : Est-ce que la Poursuite désire contre-interroger le témoin?

*Un des **avocats de la Poursuite** désignés pour cette étape se lève et remercie le juge. Les avocats posent ensuite leurs questions au témoin : le contre-interrogatoire commence.*

*Lorsque le contre-interrogatoire est terminé, **l'un des avocats** se lève et s'adresse au juge :*

- **Avocat de la Poursuite** : « Je n'ai plus de questions pour le témoin, M. le juge. »

S'il y a plus d'un témoin pour la Défense, refaites l'interrogatoire et le contre-interrogatoire avec chaque témoin. Sinon, passez à ce qui suit.

Conclusion de
la preuve

*Un des **avocats de la Défense** désignés pour cette étape se lève et s'adresse au juge :*

- **Avocat de la Défense** : « La Défense a terminé la présentation de sa preuve, M. le juge. »

- **Juge** : « Merci. »

